

POLICE GÉNÉRALE DE FRANCE.

PASSE-PORT A L'ÉTRANGER.

Département du Cantal.

Registre 1^{er}.

N° 82

SIGNALEMENT.

Le Sr. Nozières Antoine
Fondeur
natif de Muras

demeurant à Muras

allant à Nice

âgé de 25 ans, taille d'un mètre

5 centimètres

cheveux châtain front couvert

sourcils châtain yeux bleus

nez aquilin ouche moyenne

barbe châtain menton ras

visage ovale teint blanc

SIGNES PARTICULIERS.

Deux cicatrices ;
l'une sur le front au dessus du nez
gauche et l'autre sur le poignet de
la main gauche.

PIÈCES DÉPOSÉES :

Recommande.

FAIT à Aurillac, le 27 Juin 1860.

Signature des Témoins :

Signature du Porteur :

Nozières

Murat, Cantal, le 26 juin 1850.



à monsieur le préfet
du Cantal à Aurillac

Monsieur le préfet



Moziers, Ardeuse, fondeur
né et domicilié à Murat,
âgé de 27 ans, vous prie de
lui de faire un passe-pors
pour se rendre à Nice en
passant par Leulou et Antibes
où il doit aller avec son
industrie de fonderie d'étain et
réhabiliter sa chaudière.

Il a l'honneur d'être
Monsieur le préfet, votre
très-humble et très-obéissant
serviteur.

Moziers

Surt le sigualement
cheveux et sourcils châtain
yeux bleu
nez aquilin
bouche moyenne
menton rose
teint blanc
ang. cicatrices, l'une au bras
du coude gauche et l'autre
de la main gauche.

Le Maire de la ville de Nevers
département du Cantal certifie
que le 1^{er} Nojier, au surnom, est
de bonne vie et mœurs, qu'il a
été fait à la loi sur le recrutement
de l'armée (dans le 8th Hth n^o 85)
et que rien ne s'oppose à
sa délivrance du passeport
qu'il sollicite pour aller à Nice
pour exercer l'industrie de
fabriquer en sa manufacture
de Chandrons.

Le sieur Nojier est
accompagné de trois domestiques
1^{er} Jean Nojier, son fils, âgé
de 21 ans, reformé par le conseil de
revision du Cantal le 13 juin 1850
pour faiblesse de constitution
2^e Armandot, Étienne 14 ans
3^e en Rodier - Jean - 15 ans
de la classe de 1849, n^o 93
1^{er} baré

Nevers le 26 juin 1850.

Le Maire

Thodas
Dumas

